

AIDES A LA RENOVATION DE L'HABITAT PRIVE

Note à l'attention des Secrétaires de Mairie et Personnel CCXVD

Beaucoup de dispositifs d'aides à la rénovation énergétiques sont actuellement en cours et peuvent très rapidement fluctuer.

D'où la question récurrente : que dire aux administrés ?

A la question :

- **Qui dois-je contacter dans le cadre d'un projet de rénovation énergétique pour connaître les aides auxquelles j'ai droit ?**

Orientez vers :

**Les Conseillers France Rénov'.
Contacts et prises de rendez-vous :
CPIE Corrèze – Clément FOURNAJAOUX – Eole PLANCHEZ
Tél. 05 55 20 88 96.
Site internet : france-renov.gouv.fr**

Ce service est :

- Un service Public de proximité,
- GRATUIT,
- Neutre et indépendant,
- Financé par la Communauté de Communes XVD

Que font-ils pour les administrés qui les contactent ?

Les conseillers France'Rénov sont chargés d'apporter des réponses aux ménages sur les différents aspects d'un projet de rénovation de l'habitat, qu'ils soient techniques, juridiques, financiers, voire sociaux : ils apportent des conseils techniques personnalisés, aident à analyser les devis, à rechercher des financements, à faire les demandes d'aides ...



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



UN PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ? AYEZ LE REFLEXE FRANCE RENOV'.

Le service public pour mieux
rénover votre habitat.



FAITES APPEL AUX CONSEILLERS FRANCE RÉNOV' :
LE SERVICE PUBLIC DE RÉFÉRENCE, GRATUIT ET INDÉPENDANT
POUR VOUS INFORMER ET VOUS GUIDER.

05 55 20 88 96 ou sur france-renov.gouv.fr



CORRÈZE

avec



**France
Rénov'**

Le service public pour mieux
rénover mon habitat



HAUTE-CORRÈZE
COMMUNAUTÉ

